

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 16 (1989)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus jamais vous ne retrouverez des conditions d'assurance-maladie aussi avantageuses qu'aujourd'hui.

Les primes d'assurance-maladie sont calculées d'après l'âge d'entrée dans l'assurance. Plus une personne est âgée au moment de son admission, plus les primes qu'elle doit payer sont élevées. Si vous souhaitez rentrer définitivement au pays dans cinq, dix ou vingt ans, vous devrez alors déboursier beaucoup plus que maintenant, afin d'être correctement assuré contre la maladie et les accidents. C'est pourquoi le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a conclu avec la Société suisse Grutli une convention qui vous permettra un jour d'économiser des centaines de francs par mois. Année après année. Parce que la Société Grutli vous assurera sans réserve. A un tarif de primes correspondant à votre âge actuel. Et, aujourd'hui, il ne vous en coûte que quelques francs par mois.

Coupon

Oui, je désire recevoir la brochure d'information sur l'assurance qui me coûte si peu aujourd'hui et m'apportera tant demain.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Immatriculé(e) auprès de la représentation suisse à:

Coupon à renvoyer au:
LE FONDS,
Fonds de solidarité
des Suisses de l'étranger,
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.



GRÜTLI